NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

119 N° 1 January-March 1997

L'euro et ses implications éthiques

Edouard HERR (s.j.)

p. 193 - 204

https://www.nrt.be/en/articles/l-euro-et-ses-implications-ethiques-3431

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L'euro et ses implications éthiques*

Des décisions fondamentales concernant la mise en œuvre de l'Union Économique et Monétaire (UEM) prévue par le Traité de Maastricht (1992) sont maintenant à nos portes. C'est en effet sur la base des performances économiques de cette année que la Commission Européenne et l'Institut Monétaire Européen (IME) devront rédiger, fin 97 – début 98, leur rapport appréciant la situation des 15 pays faisant partie de l'Union Européenne (UE) pour qu'au début de 1998 le Conseil européen puisse fixer la liste des pays qui entreront dans l'UEM. Dès le 1er janvier 1999, l'euro deviendra la monnaie unique de ces pays. Ce qui exige que soit fixée à la même date et définitivement, la parité des différentes monnaies.

Il est aisé d'imaginer les tensions politiques et sociales, les mouvements de capitaux qui pourraient précéder et accompagner ces dates-clés. Aujourd'hui déjà le débat est très nourri en vue d'influencer les décideurs concernés. Après tout, il s'agit sans aucun doute de la plus grande réforme monétaire de l'histoire du monde et elle touche évidemment un point très sensible et symbolique de la souveraineté nationale, celui de pouvoir «battre monnaie». Dès lors, s'il est vrai que l'introduction de l'euro est une mesure d'ordre technique, elle représente, par ses implications politiques, symboliques — pensons par exemple au rapport de l'Allemagne au mark — et affectives, une opération à dimensions multiples. N'oublions pas que le Traité de Maastricht se situe dans le contexte de 1989-1990: implosion de l'empire soviétique et réunification allemande. Et ne perdons pas de vue que l'élargissement de l'Union à plus de dix autres candidats risque de la diluer en une vague zone de libre-échange, si on n'a pas préalablement pris des mesures institutionnelles au niveau de la Conférence Inter-Gouvernementale (CIG) et complété le marché unique par un noyau dur du genre «monnaie unique» justement.

Finalement, à l'occasion de et à propos de l'euro, se posent des questions fondamentales. Quel type de système économique voulons-nous? L'Europe sera-t-elle capable d'un sursaut ou va-

---

* Conférence donnée au Centre AVEC à Bruxelles le 16 décembre 1996.

t-elle être marginalisée par l'Amérique et l'Asie? Glissons-nous irrévocablement vers le modèle anglo-saxon du capitalisme? Quelle Europe voulons-nous au début du troisième millénaire?

Nous nous trouvons donc devant un événement de grande importance, à propos duquel il vaut la peine de s'interroger éthiquement. C'est à cet exercice que l'on va se livrer ici.

I.- Lecture éthique de la mise en œuvre de l'euro

Pour évaluer éthiquement une réalité hautement complexe, pleine de symbolismes et chargée d'affectivité comme la monnaie unique européenne, nous proposons plusieurs approches. D'abord, discerner dans quelle logique s'inscrit l'euro et vers quelle finalité implicite et/ou explicite il s'oriente, cela afin d'articuler cette logique et cette finalité à ce qui est éthiquement souhaitable. Ensuite, en suivant l'ordre chronologique, évaluer les différentes étapes — critères de convergence, fixation des parités, etc. — en fonction de leur implication éthique. Enfin, une fois la monnaie unique instituée, esquisser les conséquences et les scénarios prévisibles de son fonctionnement et, afin de les apprécier, les confronter avec les valeurs morales. Nous tenterons au terme de prendre position, en tenant compte de l'ensemble des aspects examinés.

Nous commençerons notre parcours en clarifiant quelques concepts. Nous allons rencontrer, en effet, au cours de notre analyse, les objectifs précis qu'une politique économique et monétaire se fixe: la croissance, l'emploi, l'équilibre de la balance des paiements et du budget, l'inflation ou la stabilité des prix. On appelle parfois ces éléments les «fondamentaux économiques». Ils sont en effet indicateurs de la santé d'une économie et sont d'ailleurs liés les uns aux autres. Ces objectifs économiques doivent être articulés avec l'éthique si l'on veut discerner ceux qui sont prioritaires. Ainsi privilégions-nous les deux premiers — croissance et emploi — parce qu'ils ont une portée éthique directe. Une croissance durable et saine est indicatrice de bien-être et fait donc partie du bonheur humain à promouvoir, tandis que l'emploi est symbole de la dignité humaine, dans le sens où c'est notamment en travaillant que l'homme se réalise et participe à la production du bien commun. Même s'ils ont indirectement **une portée éthique, les autres objectifs sont davantage instrumentaux et intermédiaires.**

Il convient aussi de distinguer entre des valeurs économiques significatives comme la compétitivité, la créativité, l'efficacité d'une part, et des valeurs sociales à portée spécifiquement éthique comme la justice, la liberté, la solidarité, la responsabilité d'autre part. Avec les premières on a affaire à des valeurs qui ne sont pas déterminées éthiquement en elles-mêmes — on peut être efficace au service d'entreprises immorales! —, tandis que les secondes sont vraiment des valeurs éthiques en elles-mêmes.

II.- L'euro et les finalités

1. Parfaire le marché unique

Dès le début, l'Europe a voulu se faire à travers des réalités économiques: il s'agissait d'un Marché Commun, puis d'un Marché Unique, dont maintenant la monnaie unique européenne vient constituer l'achèvement. Ce sont donc les forces du marché et l'efficacité de la production — la croissance — qui sont au premier plan. Indice d'une mentalité libérale où la répartition et la solidarité sont secondaires et où l'emploi est une résultante du fonctionnement du système, à moins qu'il n'y ait des politiques qui corrigent les distorsions, déséquilibres et injustices que celui-ci induit. Poursuivre ce seul objectif serait trop court du point de vue de la justice sociale.

2. S'unir pour faire face à la compétition globale

Après l'implosion de l'U.R.S.S., nous nous trouvons devant une économie capitaliste certes diversifiée, mais en voie de globalisation ou de mondialisation. Dans cet ensemble mouvant assez anarchique, les puissances européennes moyennes ou petites ne font plus le poids et vont être marginalisées. Seule une Europe unie pourra encore figurer comme acteur avec lequel il faut compter. La monnaie unique est une pièce centrale dans cette stratégie d'union contre une menace venant de l'extérieur.

3. Sauvegarde du modèle social européen

Cependant l'euro peut aussi être mis au service de la spécificité éthique du modèle européen. Ce modèle vise en somme à articuler conjointement la justice et la liberté. Les États-Unis attachent davantage d'importance à la liberté seule. Par exemple, leur système de sécurité sociale est beaucoup moins développé qu'en Europe, tandis que, de son côté, l'U.R.S.S. prétendait poursuivre

la justice sans la liberté. On sait ce qui en advint. Certes l'euro en lui-même ne réalise pas ce modèle européen, mais il peut y être ordonné moyennant des mesures d'accompagnement.

4. Dépassement du nationalisme

Enfin, à l'origine, l'Europe a été mobilisée pour dépasser le nationalisme et ses blessures abominables. N'est-ce pas une responsabilité de permettre à cet élan extraordinaire de se consolider et de s'étendre? L'Europe ne constitue-t-elle pas l'ébauche la plus réussie d'un embryon d'organisation d'une société internationale? De nouveau, à lui seul, l'euro ne réalise pas cette finalité politique et éthique, mais sa mise en œuvre peut être une aide notable à la poursuite de cette finalité.

Concluons. Les deux premières finalités, d'ordre économique, inscrivent l'institution d'une monnaie unique dans un ordre technique et au service d'une plus grande efficacité. Elles relèvent plutôt d'une perspective libérale. Mais historiquement et effectivement, l'Europe a également poursuivi les deux dernières finalités, d'ordre social et politique. Celles-ci ont un contenu plus explicitement éthique, même si, pour les atteindre, il faut prendre des mesures complémentaires et ne pas se restreindre à la pure institution technique d'une monnaie unique. À lui seul, l'ensemble de ces finalités justifie l'euro.

III.- Évaluation des étapes de la mise en œuvre

1. Les critères de convergence

Les critères de convergence sont tout à fait à l'ordre du jour. L'un d'entre eux porte sur le déficit budgétaire annuel, qui ne doit pas excéder 3% du PIB. On le met ordinairement en avant. Mais il y en a un autre, également très important: c'est l'endettement public, qui ne doit pas dépasser 60% du PIB. À titre indicatif, l'endettement public de la Belgique est de 132% ! Et pourtant il est probable que la Belgique sera du premier groupe de la monnaie unique. On se donne donc une marge appréciable d'interprétation.

À ces deux critères il faut en ajouter trois autres, d'ordre monétaire: un taux d'inflation et un taux d'intérêt proches des taux les plus bas de l'UE, et enfin un taux de change évoluant au sein du système monétaire européen (SME).

D'un point de vue éthique, nous avons affaire ici à des objectifs que nous avons appelés instrumentaux et intermédiaires, ce qui ne signifie pas qu'ils ne comportent pas d'implications éthiques indirectes importantes. Pour l'ensemble et plus particulièrement autour de la question du déficit de 3%, une très forte discussion a eu lieu, car ce sont ces critères qui vont déterminer qui pourra faire partie du groupe de la monnaie unique et qui devra par dérogation rester «dehors». Les responsables allemands tiennent à un strict respect des critères. On peut même penser qu'ils seraient prêts à remettre à plus tard la mise en œuvre de l'euro si des pays comme l'Allemagne et la France n'étaient pas arrivés à les respecter avant l'échéance. D'autres, parmi lesquels des gens aussi éminents que l'ancien Chancelier Helmut Schmidt, trouvent cette intransigeance exagérée, et même contraire au Traité dans son article 104C. Celui-ci donne au Conseil européen une possibilité d'interprétation et d'appréciation au-delà d'une application stricte du contenu.

En gros, les adversaires de l'application stricte des critères de convergence, notamment celui des 3%, reprochent à ceux-ci d'imposer une politique déflationniste, «dépressive» dirait-on, causant ainsi la perte de milliers d'emplois (0,5 PIB). Tout cela pour défendre une monnaie forte et la stabilité des prix. Il s'agirait donc d'une inversion: des objectifs primaires comme l'emploi et la croissance seraient compromis pour la sauvegarde d'objectifs secondaires, comme la monnaie forte et la stabilité des prix. En revanche, pour les tenants de l'intransigeance, le laisser-aller au plan des déficits favorise l'inflation et la hausse des taux d'intérêt, tout en chargeant les générations futures de dettes indues.

Si les responsables politiques allemands se montrent si intransigeants, c'est que le peuple allemand est très réticent à abandonner un mark fort et stable pour un euro faible, livré à des gouvernements trop laxistes. L'affaire a donc aussi une dimension «affective» et marquée par l'histoire. L'Allemagne a souffert à deux reprises d'une perte radicale de la valeur de sa monnaie et le mark fort est devenu le symbole de la réussite allemande. Les «laxistes» — disent-ils — prétendent promouvoir des objectifs primaires (croissance, emploi). En réalité, en compromettant des objectifs secondaires, instrumentaux (stabilité des prix, déficit budgétaire), ils rendent impossible la poursuite des objectifs primaires annoncés. Ils trompent les gens.

Selon que l'on est pour l'une ou l'autre position, on va évidemment restreindre ou élargir le nombre de participants à l'euro. En fait, cela revient à avoir un euro plus fort dans le premier cas, un

euro plus faible dans le second. Nous reviendrons sur cette question de l'euro fort ou faible. Les experts devront éclairer les responsables politiques. S'il faut risquer une opinion, donnons celle-ci: il vaut mieux ne pas continuer à creuser les déficits, car avec l'augmentation de la dette publique ceux-ci grèvent de manière excessive les budgets à venir. À ce propos, il ne faut pas oublier qu'au début du troisième millénaire, le vieillissement de la population va exercer des pressions considérables sur les finances publiques; mieux vaut ne pas y entrer avec une dette comme celle de la Belgique. Mais n'aurait-on pas pu et ne pourrait-on pas mener une politique monétaire plus souple, c'est-à-dire basée sur un taux d'intérêt plus bas? Enfin, si une économie s'engage sérieusement dans la réduction de son déficit, faut-il exiger d'elle une rigueur tout arithmétique dans l'appréciation des critères, surtout celui des 3 % ? Je ne le pense pas.

De manière plus radicale, dans cette discussion d'apparence très technique, ne touche-t-on pas aussi à un problème de fond: l'articulation entre l'économique et le politique? Par exemple, même si, économiquement — selon les critères de convergence —, l'Italie ne rencontre pas les exigences techniques, n'est-il pas indiqué, politiquement, d'utiliser les moyens d'interprétation autorisés par le Traité (104C) pour l'intégrer dans le noyau de l'euro? L'Italie a été parmi les pays fondateurs de la communauté européenne. L'histoire commune n'exige-t-elle pas une solidarité qui dépasse le côté assez étroit des critères?

2. La fixation des parités

Une fois la liste des «ins» établie, deux problèmes importants attendent les décideurs: d'une part, fixer au 1er janvier 1999 les parités entre les pays «élus» et, de l'autre, prévoir une sorte de SME bis entre la monnaie unique et ceux qui seront invités à l'intégrer plus tard, ceux qu'on appelle les «pré-ins».

Selon l'interview de Valéry Giscard d'Estaing accordée à *L'Express* (21 novembre 1996), on peut prévoir, autour de cette question des parités, des négociations serrées, peut-être même une remise à plus tard de l'euro, ou encore son échec. M. Giscard d'Estaing préconise, pour son compte, une dévaluation du franc français non seulement par rapport au dollar, mais aussi par rapport au mark. En désirant réintégrer récemment la lire dans le SME, l'Italie visait, elle aussi, une parité où sa monnaie serait plus faible. Cela reviendrait à stimuler les exportations rendues ainsi moins chères et à freiner les importations plus chères. Avantage pour la production! C'est ce qu'on appelle une dévaluation com-

pétitive. En fin de compte, l'Italie a rejoint le SME, mais n'a pas obtenu une «parité de dévaluation». Les dévaluations compétitives risquent de disloquer l'Europe; tous seraient perdants. Il faut donc se demander quel est l'enjeu éthique de la fixation des parités pour instituer l'euro.

Poursuivre — par dévaluation — une politique de sous-évaluation systématique de sa propre monnaie qui ne correspond pas aux réalités économiques, n'est-ce pas une concurrence déloyale qui risque d'ailleurs d'enclencher des ripostes correspondantes? En outre, il y a risque d'inflation, car les biens et services importés coûtent plus cher. Par contre, poursuivre une politique de surévaluation de sa monnaie, c'est risquer des pertes de compétitivité, et donc de croissance, ainsi que des pressions sur le coût salarial — pour le faire baisser — ou directement sur l'emploi. Cela peut aussi amener plus de délocalisations. Par ailleurs, les défenseurs d'une monnaie forte diront que celle-ci permet de maintenir les taux d'intérêt bas, ce qui favorise la croissance.

Des implications éthiques jouent donc des deux côtés. Le fameux débat autour des parités au 1er janvier 1999 est délicat. Du point de vue éthique, il faudrait qu'on fixe celles-ci de telle manière qu'elles correspondent certes au pouvoir d'achat des différentes monnaies, mais aussi aux autres données économiques de chaque pays. Le principe éthique est assez clair. Sa mise en œuvre est très complexe. D'autant que les marchés financiers font, eux aussi, partie de l'équation. Il y a aussi le deuxième pas, que nous avons mentionné, c'est-à-dire l'institution d'une sorte de SME bis pour rattacher les pays provisoirement exclus de l'euro (les «pré-ins») au noyau des «ins». Un pas important pour permettre la convergence et interdire des dévaluations compétitives. Il n'est pas garanti que le dispositif réussira à empêcher tout dérapage.

3. Perspectives de fonctionnement de l'euro

a. *À l'intérieur de l'UE*

Supposons ce cap franchi. Se pose alors une question importante de compétence en matière de politique économique et monétaire. En effet, le Traité prévoit que la Banque Centrale Européenne (BCE) sera responsable de la politique monétaire dans l'espace à monnaie unique et que celle-ci aura comme objectif la stabilité des prix. Le modèle d'une banque centrale tout à fait indépendante des instances politiques et chargée de la stabilité des prix est inspiré de la fameuse Bundesbank (Buba).

Il faut noter cependant que la fixation de la parité de l'euro face aux autres monnaies, par exemple le yen et le dollar — ceci concerne la politique du taux de change —, est du ressort du Conseil des ministres. Enfin les politiques budgétaire, fiscale, etc., relèvent de la compétence nationale. Ce qui frappe ici, c'est que la poursuite d'un objectif instrumental est confié à un organe central européen — politique monétaire, stabilité des prix —, tandis que la responsabilité des objectifs plus fondamentaux: la croissance et l'emploi, la répartition, ne bénéficient que d'une attribution molle au plan d'une instance européenne, le Conseil européen. Notons par ailleurs que la BCE n'a pas de légitimité démocratique. N'est-ce pas périlleux? Voilà gravement menacée la réussite non seulement technique mais éthique de l'euro. Ne faudrait-il pas une instance politique de niveau européen qui ait le moyen d'une politique économique d'ensemble?

En fait, pour promouvoir par exemple la croissance et l'emploi, le Traité prévoit en son article 103, parallèlement à l'autorité monétaire, à savoir la BCE, une autorité politique: le Conseil européen et le Conseil des ministres. Mais les institutions de l'UE et les mentalités nationales sont telles que ces objectifs ne bénéficieront probablement pas de l'attention nécessaire. En guise de confirmation, il suffit de se rappeler le sort réservé aux propositions de Jacques Delors dans son Livre Blanc *Emploi, Croissance et Compétitivité*, où celui-ci préconisait l'engagement de travaux d'infrastructure importants pour relancer la croissance et donc l'emploi en Europe. Pratiquement rien n'a été réalisé dans cette ligne. On objecte avec raison à une telle politique de relance keynésienne qu'elle bénéficie surtout à l'étranger, en faisant croître les importations et l'inflation. C'est l'aventure des deux premières années de François Mitterrand en 1981-83. L'objection ne vaut que jusqu'à un certain point. L'UE est plutôt un espace fermé, 70% de son commerce se fait à l'intérieur de ses frontières, et les dangers d'inflation demeurent faibles.

On pressent donc que l'euro pose une question institutionnelle à l'UE. Sans pouvoir politique «européen», l'euro atteindra certains objectifs importants, telle la stabilité des prix. En parallèle il faudra néanmoins mettre en place des instances politiques pour que l'emploi, la répartition et la solidarité puissent aussi être poursuivis. Il faut se rappeler à ce propos la modestie extrême du budget européen. Il ne représente même pas 2% du produit intérieur brut. Il y a donc ici une question primordiale: une union monétaire est-elle viable sans pouvoir politique réel? Alexandre Lamfalussy, président de l'Institut monétaire européen (IME),

s'avance prudemment dans ce sens en préconisant un mécanisme approprié de dialogue entre les gouvernements et la BCE.

Certes, on rétorquera qu'en vertu du principe de subsidiarité les États nationaux remédieront à cette carence à l'aide des instruments de politique économique nationale. Cependant, on rencontre ici un autre point critique. En effet, les Allemands, en la personne de Théo Waigel, ministre des finances, exigent qu'on mette en place dès le début du fonctionnement de l'euro un pacte de stabilité qui maintiendrait la norme d'un déficit budgétaire minimal autorisé (3%) après l'institution de l'euro. On est toujours devant la même préoccupation allemande: ne pas être livré à des gouvernements nationaux qui, par une politique budgétaire laxiste, mineraient la stabilité de l'euro. Le non-respect des clauses du pacte serait sanctionné par des peines très sévères. Depuis le Sommet de Dublin (mi-décembre 96), on est parvenu, non sans peine, à un accord en cette matière.

Mais, d'un autre point de vue, ce pacte peut être insupportable. De cette manière, en effet, on ne transfère pas seulement la responsabilité de la politique monétaire à la BCE, mais l'on met radicamenent sous contrôle l'autre instrument décisif, la politique budgétaire. N'est-ce pas là consacrer la suprématie d'une politique monétaire qui ne promeut pas la justice sociale? Si, avec la monnaie unique et la BCE, un pays ou une région se trouvait en difficulté par rapport aux autres, il n'y aurait plus que deux manières de réagir: soit baisser les salaires ou augmenter la mobilité de la main-d'œuvre — on se déplace alors parce qu'il n'y a plus de travail —, soit favoriser une politique fiscale «compétitive» ou une politique de détricotage social, qui attirent par certains avantages les investisseurs et épargnants.

Dans l'union monétaire belgo-luxembourgeoise, l'option fiscale fonctionne, par exemple, au profit du Grand-Duché. D'autres États vont dans le même sens. Il est évident qu'une telle option pose de sérieuses questions éthiques, car elle encourage la fuite et la fraude fiscales, privant les autres États de ressources, notamment pour la solidarité et la répartition. Par ailleurs, elle consacre une fiscalité injuste, car elle tend à imposer davantage le travail que le capital. Enfin, elle n'est pas à l'abri de ripostes qui engageraient une surenchère destructrice.

Quant à l'adaptation de l'économie par les salaires ou la mobilité de la main-d'œuvre, beaucoup pensent que l'Europe gagnerait à une plus grande souplesse en la matière, notamment pour faire baisser le chômage. Mais laisser libre cours à cet aménagement sans mesures d'accompagnement, c'est joindre la vulnérabi-

lité à la flexibilité, alors qu'il faudrait augmenter l'une — la flexibilité — tout en diminuant l'autre. Signalons aussi qu'il n'y a pas de mécanismes de solidarité européenne prévus. Chaque État devra s'en tirer par ses propres forces. Ceux qui ont par exemple une lourde dette, comme la Belgique, seront nettement handicapés: une part importante de leurs ressources serviront à rembourser la dette plutôt qu'à financer des projets sociaux.

Il faut évidemment noter que l'euro va rendre l'UE plus transparente du point de vue de la compétition. Il est à espérer que cela se traduira par une baisse des prix pour le consommateur, encore que le coût de la conversion en euro de la comptabilité, du système informatique, de l'affichage, etc., ne soit pas négligeable. Mentionnons, en contrepartie, que les exportateurs, investisseurs ou épargnants ne devront plus supporter dans leur transaction les coûts de change et de risque de couverture. Cela constitue évidemment un plus non négligeable en rentabilité. On l'évalue approximativement à 0,5% du PIB.

b. *À l'extérieur de l'UE*

Jusqu'ici nous n'avons analysé la mise en œuvre de l'euro, ses conséquences et ses implications, qu'à l'intérieur de l'UE. Considérons maintenant les enjeux à l'égard de l'extérieur.

Le problème central, âprement débattu, est celui de l'euro fort ou de l'euro faible. On se rappelle que la politique de change relève du Conseil des ministres. En France et ailleurs, on estime que le dollar est fortement sous-évalué — la comparaison des pouvoirs d'achat amène à un chiffre de 17% en décembre 1996. Cela donne aux États-Unis une prime sérieuse à l'exportation. Pour l'Europe, cela signifie des pertes de contrats et donc des pertes d'emploi et de croissance. Nous avons déjà évalué éthiquement cette question des taux de change. Beaucoup d'entrepreneurs, y compris allemands, souhaitent que l'euro n'assume pas le même statut que le DM fort. Pour éviter cela, on devrait baisser les taux d'intérêt réels (taux nominal moins le taux d'inflation), ce qui serait favorable à une reprise économique à l'intérieur, et ferait baisser l'euro face au dollar et au yen, stimulant ainsi les exportations. Il n'est cependant pas sûr du tout que l'Allemagne partage ce point de vue. Le sujet fera sûrement l'objet d'âpres discussions. Les pays à endettement fort militeront pour un taux d'intérêt plus bas. Mais dans toutes ces considérations, il ne faut pas oublier les marchés financiers et monétaires qui, eux aussi, ont leurs idées et les feront sentir. On pourrait aussi se trouver en conflit avec la BCE, qui voudrait maintenir le taux d'intérêt plus

haut pour lutter contre d'éventuels risques d'inflation. Par ailleurs, si l'euro remplaçait partiellement le dollar comme monnaie de réserve, il serait davantage demandé et, dans ce cas, son prix, c'est-à-dire son taux de change, augmenterait. On entre donc dans un champ de forces dont la résultante est incertaine.

Cependant, globalement, à cause de la taille de l'UEM européenne, on peut compter pour le moyen terme à la fois sur une plus grande stabilité, avec pour conséquence une confiance accrue des investisseurs, et sur une moindre vulnérabilité aux secousses spéculatives. La constitution d'un pôle monétaire important à côté du yen et du dollar, et dans l'avenir du yuan, peut aussi favoriser la régulation du système monétaire et financier international et ainsi contrôler un tant soit peu la spéculation.

Il y a des chances que l'euro devienne, comme le dollar, une monnaie de facturation internationale, ce qui abaissera automatiquement la prime de risques de change qu'il fallait inclure auparavant dans le calcul des exportateurs. Cet ensemble d'éléments est plutôt favorable à l'économie, à la croissance et à l'emploi. Si on poursuit donc une politique de rigueur budgétaire et une politique monétaire souple — taux d'intérêt bas —, on imitera ce qui a tellement bien réussi aux États-Unis durant cette décennie.

Conclusion

L'euro n'est certes pas encore là. Des étapes délicates restent à franchir et rien ne garantit qu'on évite délais, crises ou échecs. Le scénario le plus probable ne demeure pas moins sa réalisation.

L'institution d'une monnaie unique consiste en une rationalisation, donc en une plus grande efficacité. Ces atouts peuvent soutenir la croissance. Mais le contexte de la mise en œuvre de l'euro est plutôt libéral. Il ne comporte pas en soi la promotion de l'emploi, la répartition et la lutte contre l'exclusion. Il faut donc penser à des mesures et à des institutions qui y aident.

Nous en avons indiqué quelques-unes. Pour l'emploi, il faut aller beaucoup plus loin. Il faut notamment abaisser de manière drastique le coût salarial — pas le salaire — de la main-d'œuvre peu qualifiée, stimuler davantage l'embauche plutôt que de payer des allocations de chômage, encourager à plus de souplesse et protéger de la vulnérabilité, évaluer les expériences de baisse du temps de travail et relancer des grands travaux d'infrastructure au plan européen.

En fin de compte, il vaut la peine de promouvoir l'euro à cause des finalités de base qu'on peut poursuivre à travers lui: 1) la défense du modèle économique européen, qui tâche de promouvoir justice et liberté à la fois; 2) la création d'un espace politique européen qui dépasse, pour la première fois, les nationalismes par la coopération et non par la guerre; 3) le renforcement de l'Europe pour affronter une mondialisation ou une globalisation qui vont être très rudes.

Ces finalités ne sont pas automatiquement acquises par l'euro. Au moins celui-ci les rendra possibles. L'alternative, c'est-à-dire son abandon, sera moins favorable en termes de croissance, d'emploi, et... d'Europe. Pas d'euro? Le coup serait grave pour l'Europe; mais avec l'euro, tout n'est pas gagné, ni en termes de justice sociale, ni en termes d'élargissement de l'Europe. Pour atteindre ces deux objectifs, il faut accompagner l'euro de mesures institutionnelles d'ordre politique et social (CIG).

Du point de vue du Sud, son impact sera probablement favorable. L'Europe transfère de loin le plus haut montant de devises vers le Sud. Dans la mesure où l'euro rend l'Europe moins vulnérable, on peut espérer qu'elle continuera dans ce sens. Il n'est pas sûr qu'une Europe unie sera plus ouverte aux importations venant du Sud. Il faut le souhaiter néanmoins. Il est probable par contre qu'en favorisant des taux d'intérêt plus bas et en donnant moins prise aux spéculations, l'euro sera favorable au Sud.

B-1150 Bruxelles Édouard HERR, S.J.
Rue du Collège Saint-Michel, 60 Institut d'Études Théologiques

Sommaire. — Ce texte approche la réalisation de l'Union Économique et Monétaire européenne comme un cas de morale sociale. On évalue les finalités que l'euro, la future monnaie, permet éventuellement de poursuivre. Puis pour en apprécier les implications éthiques on suit les différentes étapes de la mise en œuvre. La conclusion c'est que, sans euro, l'Europe et ses idéaux subissent un échec certain, mais, avec l'euro, beaucoup reste à faire en matière de justice sociale et d'union politique.

Summary. — This text approaches the realisation of the European Economic and Monetary Union as a study case in social ethics. It evaluates the goals which the «euro», the projected common European currency, will eventually permit Europe to pursue. It then studies the different stages of this realisation to better appreciate the ethical implications. The conclusion is that without the «euro» Europe and its ideals will undergo a certain failure, but with the «euro» there still remains much to do in terms of social justice and political union.